

# Notes sur la langue des Proverbes d'Oihenart

par

René Lafon

L'un des plus précieux services que la *R. I. E. V.* a rendu aux spécialistes et aux amis de la langue basque est de leur avoir permis de lire et d'étudier commodément, et dans des conditions offrant toutes garanties d'exactitude, les plus anciens textes, littéraires ou non, écrits dans cette langue, qui leur eussent été, sans cela, presque ou tout à fait inaccessibles. Qu'il me soit permis de citer ici tout particulièrement, pour m'en être servi constamment depuis plusieurs années, l'édition, avec commentaire, des *Refranes y Sentencias* de 1596, due à don Julio de Urquijo et qui a paru dans la *R. I. E. V.* de 1911 à 1933 (t. V à XXIV); la reproduction photographique de l'unique exemplaire connu de l'édition originale des *Linguae Vasconum Primitiae*, le premier ouvrage basque qui ait été publié (1545) (*R. I. E. V.*, t. XXIV, 1933, p. 523-577), avec l'*Introducción a nuestra edición del «Linguae Vasconum Primitiae» de Bernard Dechepare*, par don Julio de Urquijo (même tome, p. 660-684); enfin, la reproduction photographique des Proverbes basques et des Poésies basques d'Oihenart (1657), plus précisément du seul exemplaire complet que l'on possède de l'édition originale et qui est conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris (*R. I. E. V.*, t. XXVI, 1935, p. 201-264; 665-728; les Proverbes, au nombre de 706, ont paru en entier, ainsi que leur traduction, due à Oihenart. Malheureusement, la Revue ayant interrompu sa publication en 1936, cette belle reproduction ne comprend que la brève Préface et les quatre premières pages des Poésies.

On sait quelle importance présentent les anciens textes pour la grammaire historique de la langue basque. Encore faut-il qu'on puisse les lire en toute sûreté et dans leur graphie originale. Leur importance n'est pas moindre pour l'étude comparative du basque et des langues auxquelles il est apparenté de la façon la plus étroite. Qu'il me soit permis de le montrer par deux exemples tirés de récentes recherches personnelles dont l'exposé détaillé sera fait ailleurs.

Plusieurs parlars basques-espagnols expriment la direction («vers») au moyen d'un suffixe *-antz* ou de diverses variantes, notamment *-antza*, *-ontz*, *-untz*. L'abkhaz, langue caucasique du groupe du Nord-Ouest, où l'on trouve des correspondants précis du pronom basque *zu*, du vieux suffixe de pluriel *-tzu* (de *batzu* et de *nortzuk*) et du préfixe *-ra-* des verbes causatifs, possède un suffixe signifiant «jusqu'à» qui concorde d'une façon frappante avec bsq. *-antza*: le suffixe *-andza*. En oubykh, autre langue caucasique du même groupe, ce suffixe se présente sous les formes *-ôndza*, *-ôndja*. Le basque, qui n'a pas de sifflantes sonores, répond par l'affriquée sourde *tz* aux affriquées sonores caucasiennes *dz* et *dj*. Il est important de noter que le suffixe basque se rencontre dans un des plus anciens textes: on trouve dans les Refranes (458) *azerantz*, c'est-à-dire *atzerantz* (de «*atze*» «en arrière»).

Les dialectes basques-espagnols possèdent un verbe signifiant «attendre», qui se présente sous des formes variées: *itxadon*, *itxogon*, *itxoron*, *itxeden*, *itxedan*, *itxedon*, etc. Des bascologues aussi autorisés que MM. Uhlenbeck et Gavel estiment que la phonétique basque ne permet pas de déterminer avec certitude la forme primitive. Mais il est frappant que la forme à *d* soit seule attestée, et par trois fois, dans les Refranes: 60 *ychadonaz*, 296 *ychadoc*, 457 *ychadonic*. L'imperatif *ychadoc* (*itxadok*) montre que ce verbe, à cette époque, était un verbe à complément d'agent et à objet de référence: celui qui attend est l'agent (au cas actif), ce qu'on attend est un complément au datif; le patient, de 3<sup>e</sup> personne du singulier, est indéterminé. Si l'on tient compte du fait que les chuintantes ne sont pas primitives en basque, mais proviennent le plus souvent de sifflantes, on peut penser que la



racine a dû se présenter d'abord sous la forme \**tzad-*. L'élément *o*, indice d'objet de référence de 3<sup>e</sup> personne, s'y serait soudé par la suite. Telle est l'hypothèse que Schuchardt propose (*Baskische Studien*, p. 41) pour expliquer l'*o* de *itxogon* et formes analogues, et celui de *emon*, variante de *eman*; il convient de rappeler en passant que *emon* est attesté dès 1596 (Refranes, 40, 389, 490). Il n'est pas interdit, dans ces conditions, de rapprocher la racine basque de la racine géorgienne *cad-* (*c* note l'affriquée sourde aspirée *ths*) qui signifie «attendre». Elle est attestée dans les plus anciens textes géorgiens. Elle existe aussi sous la même forme en mingrélien, autre langue caucasique méridionale. Dans ces deux langues, cette racine est transitive; le nom indiquant la personne ou l'objet attendu se met au datif, et il est représenté dans la forme verbale par un indice personnel à valeur dative. La concordance entre les deux langues caucasiques et le basque est satisfaisante et pour la forme et pour le sens et pour la construction.

Revenons au basque lui-même et au dernier des textes publiés par la *R. I. E. V.*, les Proverbes d'Oihenart. L'édition que Francisque-Michel en a donnée en 1847, bien que fort soignée, n'est pas exempte de fautes, et elle ne vaut pas la reproduction photographique de l'édition originale. Nous allons le montrer en citant deux travaux dus à d'éminents bascologues, Schuchardt et M. Azkue. Le premier, *Zu den Sprichwörtern Oihenarts*, a paru dans la *R. I. E. V.* (t. V, 1911; p. 451-456), l'autre, *Gipuzkera Osotua*, dans *Euskera* (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> années, 1934 et 1935).

La traduction du proverbe 422 manque dans le recueil d'Oihenart. Ce proverbe figure dans l'édition de Francisque-Michel sous la forme *Saldi duenac beher saltoqui*, et l'éditeur propose la traduction suivante: «Qui a des chevaux, se creue avec». Il faudrait alors lire, au lieu de *beher*, qui n'existe pas en basque, *leher*. Mais *saltoqui* n'est pas traduit. Schuchardt rapproche avec raison ce proverbe du proverbe 127, *Ehun saldic ehun saltoqui behar*, «A cent chevaux il faut cent selles». Il est d'avis (p. 451) qu'il faut corriger *beher* en *behar*, et que le proverbe signifie «qui a cheval a besoin de selle». Il ajoute, dans une note de correction, que Lacombe lui a fait connaître que l'édition originale portait bien *behar*.



Sans doute Lacombe l'avait-il consultée sur place. La reproduction photographique montre qu'il en est effectivement ainsi. Le sens de ce proverbe est celui qu'indique Schuchardt.

Schuchardt a été fort intrigué par le mot *kocinta* qui figure dans le proverbe 579 et qui est traduit par *soucy* (en italique dans la traduction). Il ne se trouve nulle part ailleurs. «*Kocinta* «souci», dit Schuchardt (p. 454), «ist mir unbekannt». Il rapproche ce mot de prov. *cozensa*, anc. frç. *cuisance*, et pense qu'il a dû y avoir quelque influence du participe présent féminin (béarn. *cousente*, frç. *cuisante*). Mais la reproduction photographique montre que, dans le Supplément (prov. 538 à 706), les *e* sont souvent très mal formés et peuvent être pris pour des *c* (notamment le second *e* de *exean* dans le proverbe 579 lui-même). De plus, à y regarder de près, on s'aperçoit que la troisième lettre de *kocinta* est plus fermée que les *c* ordinaires, notamment celui de *karri-caldean*; elle ressemble beaucoup à l'antépénultième de *berecenera* (580), et diffère nettement du *c* de ce dernier mot. Je crois, pour ma part, qu'il faut lire *koeinta*. C'est même *koeinta* que j'avais lu dès l'abord. Ce mot figure dans le Dictionnaire de Lhande, à côté de *koeita*, comme variante de *koaita*, *koainta* «anxiété, sollicitude, affaire qui cause peine, charge, affliction»; Azkue ne donne que *koainta* «affaire désagréable, déplorable». Un fait m'a confirmé dans l'idée qu'il faut lire *koeinta* en 579: c'est qu'Oihenart emploie ce mot dans une de ses poésies (la pièce num. 3, vers 21, p. 113 de l'édition de 1847): il compte pour deux syllabes (*o* a la valeur de *u* consonne) et signifie «souci». Oihenart emploie dans une autre pièce (*Escontidearen hil-kexua*, vers 72, p. 187) *koeitac*, dissyllabique, au nominatif pluriel, «affaires». Le mot *koeinta* est emprunté au béarnais (*couyente*).

*Kozinta* «préoccupation, soucis», que Lhande donne comme existant en souletin et en bas-navarrais, avec référence à Oihenart, sans plus de précision, et en ajoutant «cf. béarn. *coyente*», est le *koeinta* du proverbe 579. S'il n'est connu que d'après ce passage, il conviendrait de le rayer du Dictionnaire.

M. Azkue, dans son relevé des formes verbales simples employées par Oihenart et d'autres vieux auteurs, signale (*Euskera*,



1934, p. 144): «ezaguke por ezazaguke en el Prov. 424». Cette forme signifie «il ne te connaîtra pas». *Ezaguke*, ou plutôt *esaguke*, est la forme qui figure dans l'édition de 1847. M. Azkue a parfaitement raison d'y voir un erratum. Ce dernier est imputable à cette édition, non à celle de 1657. Dans la reproduction photographique, on lit *esesaguke*, c'est-à-dire *ezezaguke*, avec la même voyelle *e* précédant la racine que dans *desaguske* (*dezaguzke*) du proverbe 374.

L'étude des Proverbes d'Oihenart, faite sur un texte sûr, fait connaître, en outre, des acceptions qui ne figurent pas dans les meilleurs dictionnaires, et des formes nominales et surtout verbales d'un grand intérêt. Les notes qui suivent ne prétendent nullement épuiser la question, mais seulement montrer l'importance linguistique de ce texte, dont j'ai déjà parlé et tiré parti dans mon livre sur le *Système du Verbe basque au XVIIe siècle* (notamment t. I, Ire. partie, ch. II).

I.—Acceptions qui ne figurent pas dans les dictionnaires.

*Altxatu* «enlever»: *alxazen dioza* (563) «il les lui enlève». Même signification dans les Poésies (VI, 22; p. 129) et dans Liçarrague, *Jn*, II, 39.

*ardietsi* «comprendre» (263); «surprendre» (527), dans le sens de «prendre à l'improviste». La première acception se rencontre aussi dans Liçarrague, *Mth*, 19, II.

*begizatatu* «apercevoir» (au radical: *beguista*) 491; Poésies, I, 3.

*bela* «chandelle» (401): esp. *vela*. Ce mot figure comme labourdin dans le petit Vocabulaire dont Oihenart a fait suivre ses Poésies; il est employé avec cette acception dans la pièce X, vers 28.

*gertatu* «devenir» (278 et 321).

*handiki* «souvent» (160).

*higu* «odieux»; construit avec le verbe «avoir» de la même manière que *maite*: *higu dudanas* «de celui que je hais» (223); *hig' vkena* (Poésies, XI, 22; p. 149) «le fait de haïr». *Higu* ne figure pas dans Azkue; Lhande le cite, d'après Harriet, comme une va-



riante de *higuin*. C'est sur *higu* que repose soul. *hügü*, qui se construit comme *maite*: *hügü dit* «je le hais».

*nabariçu* «sentir, ressentir, s'apercevoir», avec le verbe «être», construction dative (336). Lhande signale la première acception pour *nabari*, avec la mention «lab., verbe», mais sans indiquer la construction, et la seconde pour *nabaritu*, mais en n'indiquant que la construction avec le verbe «avoir». On lit dans Oihenart: *Nihaur ninsan guelari, ene vskiari basequion nabari* «l'étois moi-même la clauière, et il paroist bien à mon derrière, car il est bien gras. [Les clauières, ou gouvernantes ont bien autant de soin de se bien traiter que leurs maistres].» La traduction du second membre de phrase n'est pas exacte: *basequion nabari* n'est pas un présent; cette forme exprime qu'un événement a eu lieu, et elle ne peut avoir ici la valeur d'un aoriste gnomique. Schuchardt (*art. cit.*, p. 452) l'interprète avec raison, et avec saveur, comme suit: «es wurde meinem Hintern bekannt, es merkte es, mon derrière s'en ressentit». Pour rendre la particule affirmative *ba-* de *basequion*, il convient de traduire «mon derrière le sentit bien, s'en aperçut bien». *Basequion nabari* signifie littéralement «cela lui devint évident, connu». La construction est la même que celle de *ahatze* «oublier» dans les deux passages suivants des Poésies d'Oihenart: *ahaze sausquin maiteri-legueac?* (XI, 19-20; p. 149) «as-tu oublié les lois de l'amour? et *ahaz laquidita haren begui polita?* (XIII, 57-58, p. 161) «pourrais-je oublier son oeil mignon?» La première forme (*ahatze zauzkin*) signifie littéralement «elles ont été oubliées pour toi?», la seconde «pourrait-il être oublié pour moi?» Cette construction se rencontre aussi chez Liçarrague, par exemple dans *Hebr.*, 6, 10, *ahanz daquion çuen obra* «qu'il oublie (subj.) votre oeuvre». Aujourd'hui *ahantzi* et *nabaritu* se construisent le plus souvent, sinon toujours, avec le verbe «avoir». Mais la construction avec une forme à complément datif du verbe «être» est sans doute plus ancienne. Rappelons en passant que, dans les langues caucasiennes, les verbes indiquant un procès qui se déroule dans l'esprit, une opération ou une impression psychique, par exemple «entendre, aimer, désirer, oublier», se construisent d'or-

dinaire avec le nominatif de la chose où de l'être qui en est l'objet et le datif de la personne chez qui le procès se déroule.

*okolu* «avenues d'une maison» (548; Poésies, Appendice, III, 16; p. 231).

## II.—*Formes nominales.*

*Nominatif singulier en -ra d'un nom en -a.*

*Estoëla latsara, gazes dena oinsolara* «n'aïlle à lauer la lessive qui a les pieds faits de sel» (166), litt. «qui a la plante des pieds (*oinzola*) en sel». Cette finale en *-ra* n'est pas une création artificielle née des besoins de la rime. Au nominatif singulier des noms en *-a*, qui était primitivement en *-aa* (d'où soul. *-á*, p. ex. *azá* «le chou», en regard de *áza* «chou»), le salazarais a intercalé une *r* entre les deux *a*, sans doute par analogie avec les finales en *-aren* et *-ari*. Bonaparte l'avait déjà signalé. M. Azkue a fait connaître en outre que les noms en *-a* formaient ainsi leur nominatif singulier dans le parler de Mouguerre (bas-navarrais oriental, sous-dialecte de l'Adour, varié té de Briscous): *Dict.*, t. II, p. 191, col. 1; *Morfol.*, § 661, 1.<sup>o</sup>, p. 451; *Fonética vasca*, p. 26. Enfin, une forme de ce type, *eguiara* «la vérité», se rencontre dans une des poésies de Dechepare, la 9e, *Amorez errequiricia*, vers 32: *Eguiara vaciniaqui, vrricari nanguidiçu* «si vous saviez la vérité, vous auriez pitié de moi». Schuchardt pensait qu'il s'agissait d'une *r* «destructrice d'hiatus» (*eguiara* pour *eguiaa*), comme en salazarais (*R. I. E. V.*, t. V, 1911, p. 447). «L'explication est plausible, écrivait Lacombe (t. VI, 1912, p. 145); mais ne pourrait-on pas aussi bien conjecturer que *eguiara* est un erratum pour *eguiare* (*eguiare*?) Mais cette conjecture n'offre pas un sens satisfaisant: «si vous saviez aussi la vérité, si vous saviez même la vérité, même si vous saviez la vérité», aucune de ces trois interprétations ne s'accorde avec le contexte. Schuchardt était dans le vrai; ces formes de nominatif singulier en *-ra* ont dû être et sont encore usitées dans des parlers basques-français du domaine bas-navarrais oriental. Le vers de Dechepare, le proverbe d'Oihenart et la remarque de M. Azkue posent un problème intéres-



sant de dialectologie historique. Peut-être l'étude d'autres vieux textes permettrait-elle de le résoudre.

### III.—*Formes verbales.*

#### *Forme du préfixe personnel de 2e personne du singulier.*—

Dans les Proverbes d'Oihenart comme chez Dechepare et Liçarrague, le préfixe personnel de 2e pers. du sing. est zéro; il ne se présente sous la forme *h-* que lorsqu'il est précédé d'un préfixe terminé par une voyelle ou une diphtongue: *ator* «tu viens», *bahator* «si tu viens» (175). Citons encore *isan* «tu es» (149, forme relative), *vt* «je t'ai» (585), *esacussan* (*ez-akusan*) «qui ne te voit pas» (153), *agosque* (*agozke*) «elle te jettera» (33), *irazar iro* «elle t'éveillera» (119); *bahabila* «si tu marches, si tu te trouves» (606), *albaihu* «aie-le» (384, prescriptif; *albai-* est une forme réduite de *albait-*). Dans les Proverbes, le pronom personnel de 2e pers. du singulier a toujours *h* à l'initiale (*hi*); mais ses composés ne l'ont pas (*eure*, 168 et 169).

*Formes verbales féminines.*—Les formes verbales qui contiennent un indice de 2e personne féminine du singulier sont rares dans les plus anciens textes basques, ceux du XVIe siècle: on n'en rencontre aucune dans les poésies de Dechepare, où les femmes ne sont jamais tutoyées, ni dans les Proverbes de Garibay et les Refranes, où l'on ne trouve aucune phrase qui s'adresse expressément à une femme. Liçarrague emploie dans *Testamentu Berria* quelques formes verbales féminines, les unes de type ordinaire, les autres allocutives. On en trouve quelques-unes dans les Proverbes d'Oihenart et dans ses Poésies. Citons celles qui figurent dans ses Proverbes. Notons d'abord que la particule féminine *no* «prends!» figure dans le proverbe 23; la particule masculine *to* figure dans le proverbe 40 du recueil de 1596. La plupart des formes féminines attestées dans les Proverbes d'Oihenart sont de type connu: *nahi duna?* (23) «en veux-tu?»; *lehia duna?* (61) «te tarde-t-il?», litt. «as-tu hâte?»; *educan* (573) «tiens-le»; *erradan* (23) «dis-moi»; *adi esan* (240) «entends-le» (Oihenart traduit «entends-moy»). Par contre, une forme mérite de retenir l'atten-



tion: *istadan* (690), qui figure dans l'expression *eskerrac istadan* «sens-moy gré», impératif de *eskerrak eman* «rendre grâces, remercier». *Istadan* (*iztadan*) est la forme à patient de 3<sup>e</sup> personne du pluriel correspondant à *idan* «donne-le-moi», variante de *indan*; Dechepare emploie la forme sans *n* (*ydaçu* «donnez-le-moi»; *didan* «qui me sera ou me soit donné»), et on lit dans les Refranes (233) *yquedac* «donne-le-moi (dans l'avenir)». L'*n* qui suit l'*i* de *indan* résulte sans doute d'actions analogiques (Lafon, *op.*, cit., t. I, p. 514). Dans *istadan*, l'indice de 1<sup>re</sup> pers. du sing. est exprimé deux fois, comme dans *çaitadan* (Liç.) «qui est à moi», forme relative de *çait*. Dechepare emploie, pour «donnez-les-moi», la forme énigmatique *enguztaçu*. Liçarrague n'a pas eu l'occasion d'employer une forme ayant cette signification. Dans les Refranes (429), on lit la forme bizarre *yndaüz* «donnez-les-moi», qui rime avec *yl ezauz* «tuez-les». Ces formes reposent sans doute sur \**indazuz*, \**ezazuz*, où le *z* final est l'indice de pluriel du patient de 3<sup>e</sup> personne. En biscayen, un *z* figure à la fin de plusieurs formes verbales à patient de 3<sup>e</sup> pers. du pluriel, par exemple dans *ditudaz* «je les ai», *artu egizuz* «prenez-les». Le *z* qui précède l'*u* est tombé, sans doute par dissimilation, comme dans la forme allocutive respectueuse *ziin* «il l'avait» du bas-navarrais oriental, pour \**zizin* (cf. *nizin* «je l'avais»). Dans *istadan*, l'indice de pluriel figure après l'*i*. Si, comme le pensent plusieurs bascologues, notamment Vinson et M. Azkue, les formes de type *ydaçu*, *didan*, etc., appartenaient primitivement à la racine *gi-* «faire», *istadan* s'explique très simplement à partir de \**egiztadan* (par l'intermédiaire de \**eiztadan*), comme *idazu* «donnez-le-moi» à partir de *egidazu*, qui a subsisté, chez Dechepare et jusqu'aujourd'hui, avec son ancienne signification («faites-le-moi»).

Les formes allocutives, nombreuses chez Dechepare et Liçarrague, extrêmement rares dans les Refranes, sont assez fréquentes dans les Proverbes d'Oihenart. Deux seulement sont féminines. L'une, *diacarcken* (160), signifie «il le porte»: le suffixe *-ke* indique que le procès ne comporte pas de terme («porter», par opposition à «apporter»). La forme masculine correspondante, *diacarquec* (65) «elle le produit», exprime un procès qui comporte un terme;



le suffixe *-ke* indique ici que le procès est envisagé dans des circonstances de temps indéterminées (présent intemporel), comme dans *dacarque* (50, 185, 199, 512, 682). Dans le proverbe 240, on lit *hiri sionat Alaba* «c'est à toy que ie parle ma fille». Si *sionat* n'était pas précédé de *hiri*, la forme n'aurait rien qui dût surprendre: *sionat* (*zionat*) est la forme allocutive féminine qui correspond à *cioat* «je (te) le dis», forme allocutive masculine qu'on trouve dans Liçarrague, *ire. Epître à Timothée*, 2, 7. Mais lorsque Liçarrague veut traduire «je te le dis» en s'adressant à une femme, il emploie *hiri diosnat* (*Marc*, 5, 41); la forme masculine correspondante est *hiri diossat* (*Marc*, 2, 11); cf. Dechepare, II, 71, *nic diossat eguia* «je te dis la vérité». *Sionat* est une forme allocutive, c'est-à-dire une forme où la personne à qui l'on s'adresse est prise à témoin: elle signifie «je le dis (en te prenant à témoin)», et non «je te le dis». L'expression *hiri sionat* est irrégulière au même titre que le serait, par exemple, *hiri erraiten dinat* «je le dis (tu en es témoin, tu le vois) à toi»; la forme correcte est *hiri erraiten daumat*. Sans doute, quand une forme verbale basque personnelle est employée avec un complément au datif, celui-ci peut n'être pas représenté dans la forme verbale. Même chez un écrivain comme Dechepare, il en est assez souvent ainsi lorsque ce complément est un substantif: *gomendadi Ieyncoary* (I, 21) «recommande-toi à Dieu». Mais il est plus rare de rencontrer chez lui une forme verbale sans indice d'objet de référence, accompagnée d'un pronom personnel au datif. Toutefois, Dechepare écrit *çuri gomendacen nuçu* (I, 421) «je me recommande à vous», alors qu'il aurait pu écrire, avec le même nombre de syllabes, *ni gomendacen niçayçu* (car il utilise ailleurs *niçayçu* «je vous suis»). On trouve, enfin, chez Dechepare, une expression exactement de même type que *hiri sionat*, où une forme allocutive est accompagnée d'un pronom personnel de 2<sup>e</sup>. personne au datif: *Ieyncoac çuri eman dici potestate handia* (I, 413) «Dieu vous a donné grand pouvoir». Le poète aurait pu former son vers en écrivant *Ieyncoac eman derauçu*, car il traite *Ieyncoac*, suivant les besoins du vers, tantôt comme un mot de quatre syllabes, tantôt comme un mot de trois. Cet exemple montre, de même que celui de *oinsolara*, combien les an-



ciens textes basques s'éclairent les uns les autres, jusque dans les anomalies qu'ils présentent.

*Formes simples de présent nu.*—Dans les Proverbes d'Oihenart figurent quelques formes simples de présent qui ne contiennent que des affixes personnels et appartiennent à des verbes exprimant un procès qui aboutit à un terme. Certaines ont valeur de futur: *nigar esteguic* (153) «il ne te pleurera pas», litt. «il ne fera pas pour toi de larmes»; *beguiac dedezac* (152) «il te creuera les yeux», plus exactement «il te les arrachera» (*dedetzak*, de la racine *de-*, participe passé *edeki*). *Estatov* est traduit par «il viendra» (295), mais la variante *estathorra* par «il sort» (en parlant d'herbes), plus précisément «il vient» (564). Ni dans Liçarrague ni dans les Refranes on ne trouve de formes nues de présent tirées de la racine *ma-* «donner»; *demaza* (= *dematza*) «il les lui donne» figure dans le proverbe 28, où il exprime un présent intemporel. Dechepare emploie une fois (I, 148) *eztemayo* «il ne le lui donne pas» pour exprimer une vérité intemporelle. Ces formes d'Oihenart complètent et confirment ce qui a été dit des formes nues de présent dans *le Système du Verbe basque*, t. I, p. 435-436.

*Formes simples de prétérit.*—J'ai signalé ailleurs (*op. cit.*, t. I, p. 34-35) la valeur aoristique des formes de prétérit *ihes seguin* (336) «elle se réfugia», litt. «elle fit fuite», et *emaiza seguinac* (238) «celui qui fit don». Il convient d'y ajouter *seguinac emaiza* (519) «celui qui fit don», et *serrana* (= *zerrana*) du proverbe - 8: *aguian serrana ezadin engana* «celuy qui parla par, peut-estre, ne se trompa pas», litt. «celui qui dit (passé simple) peut-être». Par contre, dans le poème d'Oihenart intitulé *Vexilla regis*, vers 20, la forme *serrazanac* (= *zerratzanak*), à patient de 3e personne du pluriel, semble avoir valeur d'imparfait («celles qu'il disait») plutôt que d'aoriste. Le fait n'a rien de surprenant: chez Liçarrague, les formes simples du prétérit de *egin* ont le plus souvent valeur d'aoriste; mais *ceguiten* est employé dans un passage (*Jean*, 19, 15) avec valeur d'imparfait. Il faut enfin ajouter aux formes précédentes de prétérit *sedocan* (= *zedokan*, de *idoki*) du proverbe 172: *exoilloac bassoilloa sedocan* «la poule domestique chasse la sauua-ge». *Sedocan* signifie exactement «elle la chassa»: ce prétérit a la



valeur d'un aoriste gnomique grec; cf. le proverbe 8, cité plus haut, et le proverbe 487.

*Impératif.*—Les nombreuses formes d'impératif que contiennent les Proverbes n'offrent, pour la plupart, rien d'inattendu. *Istadan* (690) «donne-les-moi» a été expliqué plus haut. L'impératif du verbe «avoir» est *vc* (669), c'est-à-dire *uk*, contre *auc* de Liçarrague et *auc* des Refranes. La 2e. personne du sing. de l'impératif du verbe «être» est *ais* (543), c'est-à-dire *aiz*. Dechepare n'emploie nulle part la forme signifiant «sois». Liçarrague se sert de la forma relative *aicén* (*Mth.*, 2, 13). Mais dans les Refranes, *ax* signifie tantôt «tu es» (405) tantôt «sois» (31 et 451). La 3e. pers. du pluriel est *bira* dans le proverbe 647 d'Oihenart; Liçarrague emploie une fois *bira*, deux fois *bire*; cette forme d'impératif ne figure pas dans les Refranes.

Dans les textes basques du XVIe. siècle, on n'emploie jamais une forme d'impératif précédée de *ez-*, qu'il s'agisse d'un verbe indépendant ou d'un verbe utilisé comme auxiliaire. La défense s'exprime au moyen de formes négatives de présent pourvues du suffixe *-la* ou du suffixe relatif. Toutefois, dans les Refranes, on trouve des formes telles que *ce eguic* (501) «ne le fais pas», *ezcaçaquiao* (257) «ne le lui demande pas», *çebez* (166) «qu'il ne le dise pas», de *esan* «dire»: *ce* est une variante de *ez*. Sur ces formes, voir Lafon, *op. cit.*, t. I, p. 132, 312, 439; t. II, p. 115.

Or les Proverbes d'Oihenart contiennent deux formes négatives d'impératif à préfixe *ez-*: *espis* (91), c'est-à-dire *ezpiz* (de *ez biz*), «qu'il ne soit pas!», et *espesa aurtic* (92), c'est-à-dire *ezpeza* (de *ez beza*) *aurtik*, «qu'il ne le jette pas!» (Oihenart traduit «ne doit point ietter»). De plus, la 16e. des Poésies d'Oihenart débute par cette expression: *Nahis espegui gaiis ilhargui* «bien qu'il ne fasse pas clair de lune, la nuit». Cette construction, dont je ne connais pas d'autre exemple, et dont on ne peut dire si elle n'est pas une création d'Oihenart, est remarquable à un double titre. *Nahiz*, instrumental indéfini de *nahi*, qui s'emploie régulièrement avec une forme verbale relative comme équivalent de la conjonction française *quoique* (Laffite, *Grammaire basque*, § 747, p. 396), est ici construit avec un impératif, et, qui plus est, avec un impéra-



tif négatif (*ez begi* «qu'il ne le fasse pas!»).

La vieille langue a donc connu des formes négatives d'impératif. Mais d'autres dépouillements de textes seraient nécessaires pour déterminer dans quelle mesure elles ont été employées, et s'il faut voir en elles un archaïsme ou une innovation.

Les textes basques du XVIIe. siècle ont été moins étudiés au point de vue linguistique que ceux du XVIe. Ils constituent pourtant un vaste et riche champ d'investigations que les bascologues devront fouiller méthodiquement, à commencer par les œuvres d'Oihenart et le *Guero* d'Axular. La *R. I. E. V.* a reproduit en photogravure (t. IV à XXIV, 1910 à 1933) la majeure partie de la Ire. édition (1643) de ce dernier ouvrage: exactement jusqu'à la page 438; l'ouvrage en compte 623. Espérons que les bascologues et les amis de la langue basque disposeront bientôt d'une reproduction photographique de la totalité des Poésies basques d'Oihenart et du *Guero* d'Axular.

Note complémentaire.—Lorsque j'ai écrit cet article, je croyais que la collection de la *R. I. E. V.* s'arrêtait au num. 1 du tome XXVII, le dernier numéro que j'aie reçu. J'ai appris récemment, par une note de don Julio de Urquijo dans un article du *Boletín* (Año II, Cuad. 3.º, p. 243, n. 1) qu'un tirage à part du facsimilé de l'ouvrage d'Oihenart avait paru; mais, ajoute l'auteur, «se difundió poco por efecto de las circunstancias». La Real Sociedad Vascongada de Amigos del País m'a fort obligeamment envoyé un exemplaire de ce beau volume. Le voeu exprimé dans les dernières lignes de l'article précédent est donc réalisé en partie. Il resterait, en ce qui concerne Oihenart, à publier une reproduction photographique du Supplément des Poésies (p. 224-250 de l'édition Francisque-Michel). J'ai cité plus haut, d'après cette dernière édition, le début de la 16e pièce; *gaiis* me paraissait être une forme irrégulière, l'instrumental indéfini devant être *gaiies*. L'édition originale porte en effet *gaiias*, forme régulière d'instrumental singulier. L'édition de la *R. I. E. V.*, permet de corriger plusieurs autres erreurs de celle de 1847, qui faussent le sens ou même rendent le texte inintelligible.